

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation Terrain		Professionnel Commercial Industriel
	Mandat Simple	Mandat Réussite	
De 1 à 300 000 €	5,5 % TTC	6% TTC	9 % TTC
De 300 001 € à 600 000 €	5% TTC	5.5% TTC	8 % TTC
De 600 001 € à 1 000 000 €	4,5 % TTC	5% TTC	6 % TTC
Plus de 1 000 001 €	4% TTC	4,5% TTC	5 % TTC

Tarifs au 1^{er} juillet 2019

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	8% TTC du loyer annuel charges comprises hors frais d'état des lieux, de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € /m ² en zone non tendue ou 10 € /m ² en zone tendue	8 € /m ² en zone non tendue ou 10 € /m ² en zone tendue
Etat des lieux location vide ou location meublée	3 € /m ²	3 € /m ²
TOTAL	8% TTC du loyer annuel charges comprises avec un minimum de 11 € /m ² en zone non tendue ou 13 € /m ² en zone tendue	11 € /m ² en zone non tendue ou 13 € /m ² en zone tendue

Zone tendue : Archamps, Beaumont, Bossey, Collonges sous Salève, Feigères, Neydens, Présilly, St Julien en Genevois, Vers.

Zone non tendue : Chêneux, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Viry, Vulbens

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
TOTAL	10 % TTC du loyer annuel charges comprises	10 % TTC du loyer annuel charges comprises

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	8 % TTC des encaissements
Assurance GLI (facultative)	1,90 % TTC du loyer annuel charges comprises
Prestations diverses	Cf : mission de gestion

Tarifs au 1^{er} novembre 2019

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.